



NEWS, TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

## AIDES POUR L'ACHAT DE VÉLO - CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES AIDES - JANV 2023

Si vous achetez un vélo classique ou un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'État : Le Bonus Vélo. Île-de-France Mobilités encourage également les mobilités douces en proposant une prime à l'achat de Vélos à Assistance Électrique (VAE), pouvant aller jusqu'à 500€.

Quelles sont les conditions ? les démarches ?

Publié le 26 janvier 2023

Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2023**, afin de continuer à favoriser l'équipement des ménages et notamment des plus précaires, les aides à l'achat de vélo **sont prolongées sur l'ensemble de l'année 2023**.

### AIDES DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Pour inciter les Franciliens à utiliser le vélo, Île-de-France Mobilités a mis en place une aide à l'achat de :

- Vélo à assistance électrique (VAE) neuf : 50 % du prix TTC, plafonnée à 500 €
- Vélo cargo avec assistance électrique neuf : 50 % du prix TTC, plafonnée à 600 €
- Certains accessoires de sécurité : panier, casque, antivol, si ces derniers sont présentés sur la même facture que le vélo (prise en charge comprise dans les plafonds précédemment cités).

**Lors de l'achat de votre VAE, gardez bien vos pièces justificatives (facture et certificat d'homologation / de conformité).**

**Plus d'infos, conditions, critères, etc. :**

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo>

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo>

## AIDES DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

---

Le bonus écologique pour un vélo à assistance électrique (VAE), ou bonus vélo, est un dispositif créé initialement par le

[décret n° 2017-196](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034061077) (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000034061077>)

du 16 février 2017, qui prévoit une aide financière pour l'achat d'un "cycle à pédalage assisté". Les conditions d'attribution sont précisées à l'

[article D251-1-4](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000046882871) ([https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000046882871](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000046882871))

du code de l'énergie.

## LE BONUS ÉCOLOGIQUE VÉLO ÉLECTRIQUE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2023

---

Renforcées depuis le 15 août 2022, les aides nationales accordées pour l'achat d'un vélo électrique sont **prolongées en 2023** par le

[décret n° 2022-1676 du 27 décembre 2022](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046821151) (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046821151>)

. De plus, depuis le 1er janvier 2023, les seuils d'éligibilité sont rehaussés. Rappel des principales conditions pour bénéficier du dispositif (facture à compter du 29 décembre 2022) :

- il n'est plus nécessaire de bénéficier d'une aide locale pour demander le bonus vélo ;
- si votre revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 6 358 euros ou si vous êtes en situation de handicap, le bonus est de 400 euros maximum (ou 40 % du prix)
- Si votre revenu fiscal de référence par part est compris entre 6 358 euros et 14 089 euros, ce bonus est plafonné à 300 euros ;
- le bonus augmente jusqu'à 2 000 euros maximum (selon les revenus) pour un vélo cargo, vélo allongé, vélo adapté à une situation de handicap, vélo pliant (électrique ou non), remorque électrique
- L'aide s'adresse aux personnes physiques majeures justifiant d'un domicile en France et ne peut être accordée qu'une fois.

Retrouvez **le détail de ces mesures** dans les ressources suivantes :

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/aides-pour-lachat-de-velo-ce-quel-faut-savoir-sur-les-aides-janv-2023-2084?>

- > [Bonus vélo : tout ce qu'il faut savoir ! \(https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique\)](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique)  
- economie.gouv.fr
- > [Aide à l'achat d'un cycle ou d'un cycle à pédalage assisté \(bonus vélo\) \(https://www.assemblee-nationale.fr/les-dossiers/15/aide-lachat-dun-cycle-ou-dun-cycle-a-pedalage-assiste-bonus-velo\)](https://www.assemblee-nationale.fr/les-dossiers/15/aide-lachat-dun-cycle-ou-dun-cycle-a-pedalage-assiste-bonus-velo)  
- Agence de services et de paiement
- > [Bonus vélo : les aides de l'État étendues jusqu'au 31 décembre 2023 \(https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15906\)](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15906)  
- service-public.fr
- > [Bonus vélo : règles depuis le 29 décembre 2022 \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36828\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36828)  
- service-public.fr
- > [Les aides pour une mobilité plus écologique en 2023 \(https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/finances/aides-deplacements/aides-mobilite-plus-ecologique-2023\)](https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/finances/aides-deplacements/aides-mobilite-plus-ecologique-2023)  
- Ademe
- > Le [tableau récapitulatif des aides à l'achat d'un vélo \(https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/22146-1\\_Infog-AidesAchatVelo\\_horizontal.pdf?v=1674575232\)](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/22146-1_Infog-AidesAchatVelo_horizontal.pdf?v=1674575232)  
(pdf - 367,5 ko) - ecologie.gouv.fr
- > [Reconduction et renforcement des aides de l'État en 2023 pour l'achat d'un vélo \(https://www.lafinancepourtous.com/2023/01/19/reconduction-et-renforcement-des-aides-de-letat-en-2023-pour-lachat-dun-velo/\)](https://www.lafinancepourtous.com/2023/01/19/reconduction-et-renforcement-des-aides-de-letat-en-2023-pour-lachat-dun-velo/)  
- lafinancepourtous.com

**Plus d'infos :**

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/bonus-ecologique-velo-electrique>

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/bonus-ecologique-velo-electrique>